



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT

LE RECTEUR

Président de l'Assemblée de l'Université

05 AVR 2023

APPEL A CANDIDATURES AU POSTE DE DIRECTEUR DES ETUDES DE L'ENSMG (ex IST)

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) lance un appel à candidatures pour l'élection du Directeur des études de l'École nationale supérieure des Mines et de la Géologie ENSMG (ex IST).

Critères de sélection du Directeur :

Il est choisi parmi les professeurs titulaires, les professeurs assimilés, ou, à défaut, parmi les Maîtres de conférences titulaires de l'École.

Nul ne peut être candidat s'il est à moins de trois (03) ans de l'âge de départ à la retraite.

Missions du Directeur :

Les missions du Directeur des Etudes de l'ENSMG (ex IST) sont indiquées aux articles 89 al 1^{er} et 90 du décret n° 2021-1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD.

Modalités de la désignation du Directeur des Etudes :

Il est élu par les professeurs titulaires, les professeurs assimilés, les Maîtres de conférences titulaires, les Maîtres de conférences assimilés et les assistants titulaires de l'École.

Dossier de candidature

- Une lettre de candidature signée et adressée à M. le Recteur de l'UCAD ;
- Un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être déposés sous pli fermé portant la mention « Directeur des études de l'ENSMG (ex IST) » au plus tard le **20 avril 2023** à 12h à l'adresse suivante : **Rectorat - Secrétariat général de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, du Lundi au Vendredi de 08 à 12 h.**


Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE